

BUREAU ADAPEMONT

15/03/2016

Orgelet

*Présents : Daniel Cantaloube, Denis Renaud,
Isabelle Desbiez, Claude Roz, Gérald Husson,
Pierre-Étienne Vuillemin*

Excusés : Jean-François Vivier

Bureau Adapemont

ORGELET

PRESENTATION EMBAUCHE JEAN NOËL

Le comité de sélection des candidats s'est déroulé le mardi 8 mars 2016. Nous avons reçu deux candidats. Le comité de sélection était composé de Daniel Cantaloube, Denis Renaud, Gérald Husson, Pierre Étienne Vuillemin. Après de nombreuses discussions, le choix du comité de sélection s'est porté sur Jean Noël Rassau. Nous établirons un contrat à compter du mardi 15 mars 2016. Ce contrat sera un contrat à durée déterminée d'une année.

PRIORISATION DU TRAVAIL DE JEAN NOËL

Nous avons commencé à identifier les priorités du travail que devra mener Jean-Noël Rassau. Jean-Noël proposera une feuille de route au président et au directeur pour orienter la priorité de ses missions.

POINT SUR LE TRAVAIL AVEC LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Depuis maintenant une année nous travaillons avec les communautés de communes au vu de l'harmonisation de la gestion des équipes vertes.

Bilan :

Communauté de communes Jura Sud

Les rapports sont très bons avec la communauté de commune Jura Sud. De nombreux projets sont en cours avec celle-ci. Nous réfléchissons ensemble pour une augmentation de l'effectif de cette équipe. Aujourd'hui 10 salariés plus un encadrant technique travaillent au sein de la communauté de communes. Nous réfléchissons à embaucher cinq salariés de plus avec un encadrant. Cette demande émane de la communauté de communes. Nous travaillons aussi sur les passerelles possibles avec l'association Air pour une meilleure gestion des parcours en accompagnement vers l'emploi. La demande de convention à 68 000 € est acceptée. Une augmentation de 8000 € par rapport à 2015 était nécessaire pour l'Adapemont.

Communauté de communes Clairvaux les Lacs

Nous avons eu une réunion très productive avec la communauté de communes. Nous avons pu échanger notamment sur la vision de l'accompagnement vers l'emploi. Nous avons présenté l'ensemble du cadre des financements octroyés par le Département et l'État. La communauté de communes du Pays des lacs a aujourd'hui compris les tenants et aboutissants d'une politique d'insertion sur leur territoire. Ils doivent se prononcer sur la volonté de mener une telle politique d'insertion au sein de leur communauté de communes. Ensuite nous pourrions construire ensemble la meilleure façon de mettre en place une équipe verte sur leur territoire. Nous pourrions nous orienter, pour 2017, vers une équipe de 10 personnes avec un encadrant technique.

Communautés de communes Saint-Amour et Sud Revermont

Les rapports avec ces communautés de communes sont bons. L'augmentation sur la nouvelle convention a été acceptée pour un montant de 44 000 € soit 24 000 € par communauté de communes. Les conventions sont en cours de signature. Pour rappel, cette équipe de 6 personnes et un encadrant) fonctionne à 26 heures hebdomadaires.

Communauté de communes de la Région d'Orgelet

Nous avons réalisé une première réunion conjointement avec les deux communautés de communes que sont celles de la Petite Montagne et la Région d'Orgelet. Lors de cette première réunion, nous avons présenté le cadre dans lequel nous devons évoluer pour être plus proche de la politique espace vert du Département.

Nous avons eu une deuxième réunion pour parler plus précisément du conventionnement. Lors de cette réunion, la communauté de communes a désiré contractualiser pour 34 000 € annuels. L'objectif que l'Adapemont s'était fixée est atteint. Nous devons être très attentifs à satisfaire la communauté de communes dans les missions qui nous seront confiées.

Communauté de communes de la petite montagne

En ce qui concerne la communauté de communes Petite Montagne les discussions ont encore lieu à ce jour. Nous devons les rencontrer de nouveau pour faire l'inventaire des travaux à réaliser par la communauté de communes. Notre demande auprès de la communauté de communes est « de conventionner un volume de prestations à l'année », une convention où l'équipe verte pourrait fonctionner pour le compte de celle-ci. La communauté de communes pourrait notamment refacturer aux communes un certain nombre de prestations. La communauté de communes reste inquiète sur deux points :

- la réticence des maires du territoire de contractualiser directement avec la communauté de communes et non plus avec l'Adapemont
- l'augmentation de la charge de travail en interne pour la gestion de l'équipe verte

TRAVAIL SUR LES PLANNINGS SALARIÉS

Un travail doit être engagé sur la gestion des plannings des salariés au vu de l'harmonisation du cadre dispensé par la structure. De nombreuses questions devront être posées. Nous mettrons en place une commission « insertion » pour répondre à l'ensemble des questions et fixer les orientations.

L'ensemble du bureau valide cette proposition.

CONTRAT DE TRAVAIL SÉBASTIEN JEU

Devant les difficultés pour gérer l'ensemble du budget troupeau ; nous proposons que l'encadrant technique embauché comme coordinateur puisse le faire directement. Un budget sera remis à Sébastien pour qu'il puisse opérer des rapprochements budgétaires réguliers. Ces rapprochements budgétaires seront accompagnés dans un premier temps par le coordinateur. Une transmission d'un tableau de suivi budgétaire par Sébastien se fera trimestriellement et à chaque fois que nous le demanderons.

L'ensemble du bureau valide cette proposition.

ACHATS MATÉRIELS

Nous devons réinvestir dans du matériel au sein des équipes vertes. Un inventaire a été demandé aux encadrants techniques. L'ensemble du matériel représente une dépense d'environ 10 000 €. Avec l'accord du commissaire aux comptes, nous avons gardé une partie des bénéfices 2015 pour l'achat de ce matériel. La provision créditée est d'environ 10 000 €. Nous travaillerons avec Denis Renaud pour valider cette dépense. Deux devis ont déjà été effectués.

L'ensemble du bureau valide cette proposition

La communauté de communes de Jura Sud demande s'il serait possible d'investir dans une tondeuse auto portée. La discussion se porte sur la faculté d'utiliser une telle machine et de la mutualiser. Denis fait part de sa réserve quant à l'utilisation d'une seule personne. Il rappelle que notre mission et l'accompagnement vers l'emploi et qu'il ne serait pas envisageable de déposer une personne pour effectuer ce travail. L'ensemble du bureau rappelle qu'un encadrant technique doit être présent auprès des salariés. Il sera à considérer un ensemble de tâches lors des tontes pour que l'ensemble de l'équipe puisse y participer.

Nous remettons au vote du conseil d'administration l'achat de ce matériel.

EMBAUCHE DE SERVICE CIVIQUE

Daniel nous fait un point sur l'embauche de service civique. Nous avons identifié des tâches qui pourraient être réalisées par des personnes en service civique. Daniel expose le fait qu'il pourrait travailler sur le chantier de restauration du château d'Oliferne ainsi que sur la préparation du festival. D'autres tâches pourraient être envisagées notamment le projet d'exposition artistique en 2017. Le coût d'une telle embauche est minime. La durée d'embauche est de six mois.

Les interrogations du bureau se portent sur la gestion du personnel supplémentaire. Daniel rappelle que ses personnes en service civique sont encadrées par des tuteurs qui peuvent être bénévoles. Daniel est prêt à prendre une partie du tutorat.

Nous continuons notre réflexion en 2016 au vu d'une embauche durant l'année 2017.

PROJET GIGNY

Daniel nous présente l'avancée du projet autour des fouilles archéologiques de l'abbatiale de Gigny. Une réflexion est en cours avec la commune et la communauté de communes pour un projet global autour de Gigny. Le projet global serait de travailler sur la création d'un gîte d'étape, d'un café restaurant et de fouilles archéologiques. Notre structure aujourd'hui s'occupe de la partie fouille archéologique. Nous travaillons aujourd'hui sur les sources de financement.

Le bureau se prononce favorablement à l'étude du dossier, mais demande qu'aucune validation ne soit faite sans l'accord du conseil d'administration.

Le directeur met en garde par rapport à la force de travail qu'il faudrait mettre sur un tel projet. La structure aujourd'hui n'a pas cette force de travail.